

Présents

Fabrice BAGNOUD
Jean-Claude BALTZINGER
Gregor BRUHIN
Christophe CACHIN
Boris FRITSCHER
Carl-Kensaku HERBORT
Matthieu KAELIN
Luca LOVALVO
David MARANDOLA
Sébastien WIRZ
Xavier DURUSSEL

Est excusé: Fabrice BODEMER

L'Assemblée générale débute à 19h20.

1. Remarques préalables

Forme du document

La forme choisie par le Secrétaire pour le document du procès-verbal (ci-après PV) de cette Assemblée générale (ci-après AG) constitutive est la même que celle des réunions du Comité en raison de particularités telle que le petit nombre et la présence annoncée des participants.

Il n'est pas exclu que la forme des PV des prochaines AG diffère.

Terminologie

Les termes « Association FAB LAB LA CÔTE », « FAB LAB LA CÔTE » et « Association » désignent la même entité juridique dans ce document.

2. Présentation de l'ordre du jour

- présentation de l'ordre du jour
- signature de la feuille de présence
- désignation du président et du secrétaire de séance
- présentation de l'objet de l'Association
- choix du nom et du siège de l'Association
- approbation des Statuts
- élection du Comité
- détermination du montant de la cotisation
- détermination du budget
- divers
- remerciements

3. Signature de la feuille de présence

La feuille de présence a été signée par tous les participants.

4. Désignation du président et du secrétaire de séance

Les officiers de séance suivants sont proposés :

Président : Gregor BRUHIN

Secrétaire : Carl-Kensaku HERBORT

élection : officiers de séance élus à l'unanimité

5. Présentation de l'objet de l'Association

Présentation de base

L'objectif d'un FAB LAB est de permettre à ses membres voire à des tiers de travailler ensemble sur un ou plusieurs projets, de partager des connaissances, des procédés techniques et du savoir.

Les FAB LAB ont un énorme succès dans le monde et en Suisse comme en témoigne le FAB LAB de Neuchâtel et tout récemment celui de Fribourg. L'esprit de communauté prévaut sur celui de la concurrence, et ce, même entre les différents FAB LAB. Par exemple, à Barcelone, une dizaine de FAB LAB ont démarré aux quatre coins de la ville. Chacun s'est focalisé sur sa spécialité, l'un devenant par exemple un pôle CNC, l'autre se concentrant sur l'impression 3D.

Le label « FAB LAB » vient du MIT. Pour l'obtenir, un certain nombre d'exigences doivent être remplies, notamment le respect de la charte FAB LAB et une liste minimale de matériel à posséder. Comme cette liste est relativement importante, seules les FAB LAB ayant des moyens importants et donc financés soit par des sponsors importants, soit par une université, sont en mesure de respecter le label « FAB LAB » du MIT. Mais d'autres labels cohabitent avec celui du MIT.

C'est précisément dans ce créneau que l'Association FAB LAB LA CÔTE souhaite s'insérer.

Questions & Réponses

Le terme FAB LAB est-il protégé ?

Non. Bien au contraire, les FAB LAB de Neuchâtel et de Fribourg semblaient enchantées lorsque nous les avons contactées. Quant au nom de domaine et site web « fablab.ch », il est en main de Peter TROXLER qui nous mettra sur son site dès que l'Association respectera la Charte et aura un certain équipement. Une unique imprimante 3D ne serait par exemple pas suffisante. Dans l'ensemble, l'Association semble vraiment bienvenue. Enfin, il est à noter que tous les acteurs ont bien mieux réagi après la mise en ligne du site web.

Où se situe exactement un FAB LAB par rapport à une entreprise ou à un centre de recherche par exemple ?

Le but d'un FAB LAB est de donner à des personnes pas familiarisées avec la technique la possibilité de réaliser des projets. Formulé autrement, il s'agit de permettre à des gens qui ont des idées mais pas forcément des compétences de pouvoir réaliser ces idées. Les projets peuvent être individuels ou collectifs.

La limite à des séries de 20 exemplaires est souvent évoquée. Si l'utilisateur souhaite en produire plus, il sera réorienté vers une entreprise. En effet, une production importante risque de se faire au détriment des autres utilisateurs. Sur un autre plan, il est par exemple tout à fait possible à une start'up de produire ses premiers prototypes dans le FAB LAB.

Dans tous les cas, mais en particulier pour les start'up, chaque personne ou entreprise doit régler pour chaque cas si elle décide de permettre l'intégration ou non d'autres utilisateurs dans le processus de création, c'est à chacun de gérer l'éventuel degré de secret qu'il souhaite instaurer.

Le FAB LAB est-il un lieu où chacun vient et développe ce qu'il veut ou un endroit où des projets en commun sont réalisés ?

Le concept comprend les deux à la fois.

6. Choix du nom et du siège de l'Association

Nom de l'Association

Le nom proposé à la base était FAB LAB GLAND.

Toutefois, certaines personnes présentes pensent que cette dénomination est géographiquement trop restrictive tant au niveau des membres et qu'au niveau des sponsors éventuels.

C'est pourquoi le nom FAB LAB LA CÔTE est proposé.

Vote : approuvé à l'unanimité

Siège de l'Association

Pour ce qui est du siège, la solution consisterait à fixer dans un premier temps le siège au domicile du Président. Par la suite, après obtention d'un local ou en cas de signature d'un contrat de sponsoring important imposant d'implanter le siège dans une commune précise, le siège pourrait être déplacé.

Vote : approuvé à l'unanimité

7. Approbation des Statuts

Afin de simplifier la procédure de vote, un vote par section est proposé.

Vote : approuvé à l'unanimité

Section I

Vote : approuvé à l'unanimité

Section II

Vote : approuvé à l'unanimité

départ de David MARANDOLA, les personnes restantes sont donc au nombre de 9.

Section III

Vote : approuvé à l'unanimité

Section IV

Vote : approuvé à l'unanimité

Section V

Vote : approuvé à l'unanimité

8. Election du Comité

Le Comité suivant est proposé :

Président : Christophe CACHIN
Vice-président : Gregor BRUHIN
Secrétaire : Carl-Kensaku HERBORT
Trésorier : Boris FRITSCHER

Membre du comité à fonction non spécifiée : Luca LOVALVO

Vérificateurs de comptes : Matthieu KAELIN et Jean-Claude BALTZINGER

Election : Comité élu à l'unanimité

9. Détermination du montant de la cotisation

La proposition du Président et du Vice-Président consiste à fixer la cotisation à 200 CHF.

Une seconde proposition est de fixer la cotisation à 100 CHF et les frais d'adhésion de membres non fondateurs à 100 CHF. En effet, les membres fondateurs vont devoir fournir un effort considérable pour mettre en place toute la structure et trouver les premiers membres et sponsors. C'est pourquoi ils n'auraient pas à payer les frais d'adhésion.

Une troisième idée consiste à fixer la cotisation à 100 CHF pour disposer d'un fond de roulement, les frais actuels étant peu importants. Le montant de cette cotisation pourrait par la suite être réévalué lorsque les objectifs seront déterminés plus précisément.

Une fois que l'Association aura un local et un minimum de machines, des frais d'adhésion pour nouveaux membres pourraient être fixés selon les besoins de l'Association.

Vote : approuvé à l'unanimité

10. Détermination du budget

Un budget sera déterminé et voté lorsque l'Association disposera d'une vue plus précise des objectifs à atteindre.

Vote : approuvé à l'unanimité

11. Divers

Moyens de communications

Le Wiki sera probablement supprimé car peu de personnes semblent connaître le langage qui s'y attache. Par contre, l'interface Wordpress est d'utilisation plus intuitive. Il est donc possible dès à présent de s'inscrire et ainsi devenir directement éditeur de contenu. Quant à la page Facebook, elle deviendra publique sous peu.

Projets et événements

Il est à noter que les projets sont un excellent moyen d'attirer les sponsors. Il en est de même pour des événements et initiations publiques. Une boîte à idée peut être complétée sur le site web.

Le Projet fédérateur

Il faut absolument trouver une idée pour le grand Projet, chaque membre est invité à trouver trois idées et les partager dans les semaines à venir.

12. Remerciements

FAB LAB LA CÔTE remercie

- Le club Login pour avoir généreusement prêté ses locaux pour la tenue de cette AG.
- Net Oxygen Sàrl pour l'hébergement du site web de l'Association.
- FabLab Renens, Fablab Fribourg, FabLab-Genève et la fondation AHEAD Design Incubator et enfin fablab.ch pour leurs encouragements et propositions d'aide
- Carl-Kensaku HERBORT pour les statuts, Toutes les personnes présentes à cette AG.

Fin de l'Assemblée générale à 21h40.